

Image not found or type unknown



Droit de garde d'un mineur

Par **nanou3004**, le **18/05/2009** à **11:04**

Bonjour,

Mon mari a la garde de sa fille de 13 ans depuis 3 ans. C'est elle qui a demandé à venir vivre chez nous.

Suite à un conflit assez important avec son père, elle veut maintenant retourner vivre chez sa mère.

Ses raisons : sa mère lui a offert un chien et un chat, elle n'est pas obligée de faire ses devoirs, elle peut se coucher tard.

Aucune autres raisons.

Que va penser le juge ?

Je vous remercie de votre réponse, nous sommes un peu désemparés.

Par **cath2681**, le **19/05/2009** à **23:04**

Peut-être, crise d'ado???

Il n'y a vraiment pas moyen de résoudre le conflit?

Par **nanou3004**, le **20/05/2009** à **13:14**

Merci pour votre réponse.

Si, elle est suivie par un pédo psy mais sa mère lui dit que nous ne sommes pas des gens bien.

Le conflit est terminé, pour les vacances d'avril, elle voulait partir en vacances avec nous (750

km) mais que nous rentrions un jour plus tôt pour participer à un stage de danse avec sa mère. Ce que nous avons bien sûr refusé d'autant que chez sa mère, elle ne fait pas ses devoirs et son père y accorde une grande importance...
Son père lui a dit qu'elle ne pouvait pas avoir les deux, elle a choisi sa mère et elle n'est pas venue avec nous.
maintenant, elle nous en veut....
Elle veut être à la fois avec son père et avec sa mère...
A votre avis, que penserait un juge de cette situation ?

Par **toutous**, le **22/05/2009** à **23:00**

il est normal je pense qu'elle aime son père et sa mère et il est important que tous les 2 fassent des petites concessions pour le bonheur de leur fille et pour son équilibre la vie est courte et qu'en les enfants ne sont plus là (décès) je pense qu'on a le temps de se reprocher beaucoup de choses soyez zen et pensez à son plaisir si l'instruction est tellement importante pour son papa qu'il lui démontre que l'instruction, l'éducation et la compréhension ne font qu'un bon courage à vous tous et la vie est courte pensez y très fort

Par **Marion2**, le **22/05/2009** à **23:12**

Bonsoir,

Je rejoins l'avis de cath et de tous et je pense que le papa aurait pu faire l'effort de rentrer un jour plus tôt...

Il faut savoir faire des concessions. A 13 ans, pré-ado, bientôt l'adolescence, les enfants sont très sensibles.

[fluo]Son père lui a dit qu'elle ne pouvait pas avoir les deux, elle a choisi sa mère et elle n'est pas venue avec nous.
maintenant, elle nous en veut.... [/fluo]

Normal ! Elle a 13 ans... et ce n'est pas un pédo-psy qui résoudra le conflit, d'ailleurs, ce n'est pas à lui de le faire.

[fluo]A votre avis, que penserait un juge de cette situation ?

[/fluo]

Certainement un peu (..beaucoup..) ce que je pense, il est vrai que les ados, ce n'est pas toujours évident, aux parents à composer...

Bon courage à vous.

Par **nanou3004**, le **23/05/2009** à **14:27**

Merci pour vos réponses.

Hélas, 3 fois hélas, les parents ne s'entendent pas du tout...

Et pour les vacances, imaginez que vous payez une location et que pour que ma belle fille participe à une seule journée de danse, il faut que nous rentrions avant, ce n'est pas possible. D'autant que la mère a bien dit que si nous ne rentrions pas plus tôt, elle ne viendrait pas la chercher car elle avait un cours de danse !!!

Il n'est pas facile d'élever un ou une ado déjà en temps normal, mais quand en plus elle est de parents divorcés, c'est encore plus dur.

Aucun des deux parents ne veut faire de concessions, chacun tire la couverture à soi ("si ta mère fait pas d'effort, moi non", et "si ton père ne fait pas d'effort, moi non plus"...)

Sauf que mon mari cherche tjs à lui faire plaisir et accepte très souvent de modifier le DVH pour que la gamine voit sa mère plus souvent (elle ne vient déjà qu'un we sur 6 !!!) mais là, nous ne pouvions pas lui donner satisfaction, d'autant que la mère et la fille étaient au courant depuis 9 mois....

Par **Marion2**, le **23/05/2009** à **14:37**

Bonjour,

[citation]imaginez que vous payez une location et que pour que ma belle fille participe à une seule journée de danse, il faut que nous rentrions avant, ce n'est pas possible.
[/citation]

Pourquoi n'est ce pas possible ? Bien sûr que c'est possible !

Il faut penser à l'enfant et arrêter de l'utiliser pour régler des comptes d'adultes.

Maintenant si des parents sont incapables de comprendre, il ne faudra pas s'étonner si dans quelques années ils se retrouvent avec de vrais problèmes.

Cordialement.

Par **nanou3004**, le **23/05/2009** à **14:44**

Je comprends tout à fait sauf que nous avons aussi 3 autres enfants qui eux ont envie de passer des vacances comme tout le monde...

Déjà 6 jours, c'est court, lorsque vous ne partez qu'une fois par an, mais si en plus, mon mari doit sans cesse plier au bon vouloir de la mère (et non de la gamine) puisque c'est la mère qui n'assume pas son rôle, là je ne comprends plus.

Mon mari n'a donc plus le droit de prendre des vacances sous prétexte que la mère veut que nous rentrions un jour plus tôt ?

Faut-il se priver de vacances pour être à la disposition de la mère ?

Par **Marion2**, le **23/05/2009 à 14:56**

Là, il n'est quand même pas question de se priver de vacances.
Essayez de voir avec un médiateur pour que chacun des parents assume son rôle de parent, dans l'intérêt de l'enfant et laisse de côté ce genre de mesquineries.

Je sais que ce n'est pas évident.

Bon courage à vous.

Par **nanou3004**, le **23/05/2009 à 15:28**

Oui, je vous remercie...

C'est ce que je tente de faire en tant que belle-mère car mon intérêt va pour la gosse, mais devant tant de "bêtises" ce n'est pas facile.

Maintenant, ça me ferait mal au coeur qu'elle reparte chez sa mère juste pour cela.

Vous savez, quand vous entendez une mère qui dit "si ton père ne veut pas changer le DVH (alors qu'il respecte le jugement mais qu'il faut sans cesse changer au bon vouloir de la mère) je ne viendrais pas te chercher", y a de quoi se poser des questions.

Je pense que le père est sévère mais il tente de donner des repères à une enfant un peu perturbé par tout cela.

J'espère qu'un juge pourra voir que l'enfant souffre de l'absence de sa mère qui ne vient la chercher que quand elle le veut et qui est perdue...

Merci pour vos réponses !

Par **cath2681**, le **28/05/2009 à 02:51**

Quelques jours de vacances en famille (monoparentale). 2 qui voulaient prolonger, 2 qui voulaient rentrer parce qu'ils avaient à faire à la maison avant de rentrer (malheureusement) sur leur lieux d'accueil. Il y a toujours d'éventuelle dissensions à gérer.

Par contre pour vos vacances, si une des raisons étaient la question des devoirs, il y avait tous les autres jours des vacances pour les faire. Cet argument ne peut que braquer la fille de ton mari car cela fait opposition gratuite et véhicule un reproche envers sa mère qu'elle ne peut ressentir que comme un conflit qui ne la concerne pas.

Bon courage pour la suite.

Par **toutous**, le **28/05/2009 à 08:50**

déçue par tant d'incompréhension les adultes ne comprennent rien ou mieux ce qu'ils veulent et ce qui semble les arranger il est normal que les enfants aillent mal et moi je vais mal pour

tous ces pauvres enfants au milieu de tous ces conflits ils n'ont rien demandé et ils doivent subir

Par **nanou3004**, le **28/05/2009** à **13:16**

Cath, le problème était oui, d'une part les devoirs (puisque les autres jours des vacances, elle ne les fait pas chez sa mère, celle-ci ne la forçant pas et ne vérifiant pas) et d'autre part, cela fait 3 ans que la mère ne cesse de demander à changer les DVH sous prétexte qu'elle a une vie familiale.

Pourquoi ? Nous n'avons pas de vie familiale ?

Pourquoi cela devrait toujours être le père qui doit plier ?

Il y a 3 ans, le jugement était prononcé.

Deux mois plus tard, la mère demandait à changer car elle ne pouvait pas venir chercher sa fille le vendredi soir car elle avait cours de danse !!!!!!!

Ca ne choque personne ????

La mère ne vient la chercher qu'un we sur 6 parce que (elle le dit elle même à sa fille) l'essence coute cher !!!!!!!

Croyez vous que nous l'avons perturbé avec les vacances alors que sa mère lui dit ce genre de phrase ?

Trouvez vous normal qu'une enfant rentre de 2 semaines de vacances chez sa mère et se retrouve à l'hôpital ???

Trouvez vous normal que la mère refuse de venir la chercher parce que le jour prévu, elle a un stage de danse ????

Trouvez vous normal qu'une mère qui ne voit sa fille que deux jours par mois (parce qu'elle ne vient pas la chercher) parte en vacances à l'étranger 3 semaines au moment où sa fille est supposée passer une semaine chez elle et qu'elle la passe chez les grands-parents ???

D'autant que le jugement indique clairement "chercher ou faire chercher..."...

Pendant des années, mon mari travaillait en 3x8 (we et nuit), elle lui reprochait de ne pas les prendre comme le stipulait le jugement et aujourd'hui, elle en fait de même !!!!

Pardonnez moi si je parais agressive mais est-ce vraiment toujours le père qui doit morfler quand la mère n'est pas capable d'assumer son rôle pleinement ?

Rien ne vous choque ?

Effectivement, l'enfant est tiraillé entre les deux mais pourquoi ?